



COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT REGIONAL DE LYON

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS



24 Septembre 2015

EN BREF !

Bonne nouvelle

Toutes les agences de la DR seront dotées d'un scanner avant fin 2015.

Enfin !

Digital

La DR vient de créer un poste de

Correspondant Digital

qui aura en charge le développement de la digitalisation et de l'accueil, dans le cadre de Préférence Client sur la DR . Un relais par groupe est également prévu.

Préférence Client

Le déploiement de Préférence Client sur le dernier groupe de la DR, Savoies-Léman, interviendra dès le début du 1er trimestre 2016.

Digital

Le déploiement du Digital va pouvoir prendre sa vitesse de croisière.

(Wifi, net books et Ipad)

Toutes les agences qui feront l'objet de travaux seront digitalisées, et la Direction prévoit en complément une première vague de digitalisation de 19 agences avant fin 2015, en priorisant les agences à plus de 7 salariés, dans les 1ers groupes ayant basculés sous ce concept. Tout arrive...



Entités mères-filles

Les Elus CFDT alertent, depuis maintenant plusieurs mois, la Direction sur les difficultés organisationnelles dans les entités mères-filles, notamment celles où le nombre d'agences rattachées est important.

La Direction considère qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, mais reconnaît qu'il sera peut être nécessaire de ré-adapter, ces entités, pour un modèle d'entité multi-sites.

CSI—Renfort CRR

Le recrutement des 8 CRR « Immo » annoncé en juillet, est toujours en cours. A ce jour seulement 4 recrutements ont été effectués (1 externe, 3 internes).

Conseillers spécialisés et classification.

Les Elus CFDT ont demandé, à ce que l'ensemble des Conseillers Spécialisés soient cadres.

La Direction confirme « **qu' il est préférable** » que tous les conseillers spécialisés soient pour le moins H, ou le deviennent lors de la prochaine vague de promotions. A suivre...



Conseillers Patrimoniaux et classification.

La Direction nous confirme que le niveau minimum des CP est F.

A ce jour 26 conseillers Patrimoniaux n'ont pas atteint cette classification. Leur promotion serait prévue pour 10 d'entre eux en octobre 2015 puis en Avril 2016 pour les autres.

Elle confirme également que ces promotions ne sont pas soumises à conditions de réussite dans le poste. Qu'on se le dise...

WIFI

Les Elus CFDT ont interrogé la Direction quant à la mise en place d'un outil de suivi des connexions Wifi.

A ce jour il n'est pas prévu de suivi de connexion par poste, seul un suivi flux par borne est évoqué.

A suivre...

Incivilités

110 déclarations d'incivilités depuis le 1er janvier 2015.

Des disparités existent entre les groupes.

La Direction rappelle **Menaces = Incivilité**
« Une procédure écrite existe et il convient de la respecter. »

Les collègues ayant subi une incivilité doivent faire l'objet d'un accompagnement spécifique.

E. learning



Ce type de formation, prend une part de plus en plus importante dans les cursus de formation.

Vous êtes nombreux à nous faire part de vos difficultés à organiser ses plages de formation.

Les Elus CFDT ont donc rappelé à la Direction la nécessité que les plages de formations soient bien bloquées, afin de **complètement disponibiliser** les collègues bénéficiaires de ces formations.

La Direction reconnaît cette nécessité et précise que les salariés en formation doivent pouvoir s'isoler et qu'en cas d'impossibilité, il peut être envisagé la possibilité de se rendre dans une agence de proximité pour réaliser cette formation.

L'organisation des formations reste à la main des groupes, mais la Direction considère que chaque collaborateur « doit avoir une autonomie pour s'organiser au mieux ».

Un rappel va être fait auprès de tous les RGRH.

Heures Supplémentaires

Les Elus CFDT ont une nouvelle fois évoqué des disparités, de reconnaissance des heures supplémentaires effectuées, selon les groupes.

La Direction entend que le changement d'organisation peut aujourd'hui générer des heures supplémentaires, et qu'elles doivent être déclarées, rémunérées ou récupérées.

Elle s'étonne, également, des disparités existants entre les différents groupes de la DR.

Pour la CFDT l'organisation que l'entreprise met en place est, compte tenu de la gestion des effectifs à flux tendus, génératrice de façon durable d'heures supplémentaires et identique dans tous les groupes de la DR. Il ne peut y avoir alors des heures reconnues ici et pas là!



Evelyne MENZILDJIAN
06 64 01 32 87
Groupe de Grenoble



Jean-Luc MANAUDOU
06 65 67 98 75
Groupe Lyon Ouest



Michel PERRARD
06 67 92 25 69
Groupe Lyon Ouest



Laetitia BARGE
04 77 30 38 93
Groupe Loire



J-Stéphane BERBERIAN
04 78 30 33 74
Groupe Lyon Ouest



Dominique BENEY
06 68 49 63 91
Groupe Loire



J-Paul VANDECASTEELE
04 76 85 63 92
Groupe de Grenoble



Julie LEQUEUX
06 60 68 60 35
Représentante Syndicale
au CE

